- FICHE BONNE PRATIQUE -

KSAR AFANOUR : EXPLOITATION COLLECTIVE ET ÉQUITABLE DES TERRES

Au Maroc, depuis la mise en place de la nouvelle stratégie agricole, Plan Maroc Vert, en 2008, le secteur agricole connaît une forte dynamique qui s'est traduite par un investissement important aussi bien par les grands que par les petits agriculteurs. Les oasis du sud-est marocain connaissent effectivement des investissements colossaux en agriculture en dehors et au voisinage des palmeraies classiques dans ce qui s'appelle les terres collectives.

Maroc, Région de Drâa Tafilalet, Tinghir

Dans l'oasis de Toudgha qui occupe une grande partie de la province de Tinghir, la population du Ksar Afanour a envisagé l'extension de son agriculture en dehors de la palmeraie traditionelle pour répondre d'une part aux besoins d'une population croissante, mais aussi pour préserver les terres collectives de la convoitise d'un petit nombre d'agriculteurs.

Au Maroc, les terres collectives sont soumises à un régime juridique codifié par le dahir de 1919 qui offre le droit de jouissance aux tribus et aux fractions de la collectivité ethnique occupant ces territoires. Ces territoires sont souvent sources de conflits intra et inter tribaux et constituent une sorte de bombe à retardement.

Dans le cas du Ksar d'Afanour, la répartition des terres entre toute la population s'est faite sans conflit, par lots, sur la base d'un projet collectif de création et d'exploitation d'une palmeraie, avec une vision respectueuse et durable de l'écosystème oasien.

LES PRINCIPAUX ACTEURS DU PROJET

Selon la loi en vigueur au Maroc, les terres collectives sont sous la tutelle du ministère de l'intérieur et des autorités locales qui le représente. Celles-ci veillent en coordination avec le comité ethnique, représentant légal de la population, à la bonne gestion des terres collectives.

Par ailleurs, pour pouvoir monter un projet de développement dans ces terres collectives, l'implication d'une organisation professionnelle (association, coopératives...) est nécessaire pour la recherche de fonds, la mise en place et la gestion de ce projet.

Il ressort que l'exploitation des terres collectives et la mise en place du projet au niveau du Ksar Afanour a nécessité l'intervention de plusieurs acteurs à savoir :

- Le comité ethnique : chargé de la gestion juridique du foncier,
- La population locale bénéficiaire du projet du développement,
- L'association Afanour, à l'initiative du projet collectif, chargée de la gestion collective et la coordination du projet,
- Les émigrés qui ont contribué à la recherche des fonds au niveau des ONG étrangères (espagnoles),
- Les autorités locales qui ont facilité les procédures juridiques d'exploitation.

DÉMARCHE DE **MISE EN OEUVRE** DU PROJET

1 - CRÉER L'ADHÉSION AU PROJET

Le projet collectif est né des initiatives de l'association Afanour qui, du temps de l'ancienne oasis, a démontré à la population les bénéfices d'une gestion rationnelle de l'irrigation. Avant le démarrage du projet, cette association a aussi joué un rôle important dans l'animation du territoire dans les domaines du sport, éducation, santé, genre, agriculture et dans la résolution des conflits. La forte crédibilité de l'association et son rôle de point focal dans presque toutes les activités du douar constituent un atout pour la mobilisation de la population.

2 - SENSIBILISER, ÉLABORER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET RÉPARTIR LES TERRES

Un comité technique local a négocié d'abord avec la population bénéficiaire pour que celle-ci s'approprie le projet et ensuite avec les autorités locales.

Le travail colossal de sensibilisation visant la préservation de ces terres par la mise en place d'un projet collectif de développement a convaincu la population du Ksar Afanour et les autorités locales. Durant cette phase, les qualités humaines et professionnelles et donc la sagesse du président du groupement ethnique, dit aussi « NAIB », ont largement contribué dans l'atténuation des conflits éventuels.

La formulation définitive du projet de la nouvelle palmeraie ainsi qu'un règlement intérieur fixant les droits et devoirs de chaque futur ayant droit ont été élaborés de façon participative.

Le partage des parcelles a pu se faire selon une règle simple qui consiste à ce que toute famille habitant le ksar depuis plus de 40 ans a le droit de bénéficier de ces terres.

Un recensement minutieux des familles a été établi en concertation élargie avec les personnes ressources du ksar et notamment les personnes âgées.

Ainsi, toute personne de sexe masculin de chaque famille a eu le droit à une parcelle de 400m² et les familles sans homme et les veuves sans enfants ont eu leur part aussi.

La définition des parcelles et leur nombre ont été établis selon le total des bénéficiaires. Le partage a été fait en réunion ouverte à tous par tirage au sort. Chaque famille a des numéros qui se suivent pour éviter la dispersion des parcelles entre famille.

3 - DÉVELOPPEMENT DU PROJET ET RECHERCHE DE FONDS

L'Association, composée des jeunes du Ksar, a été désignée comme responsable de la mise en œuvre de ce projet.

Le projet s'inscrit dans les trois composantes du développement durable à savoir :

- ***Projet socialement acceptable :*** création de petites exploitations agricoles pour booster l'emploi des jeunes et la richesse au niveau du Ksar, l'intégration des pauvres et des femmes au processus, réservation des parcelles allouées à l'association Afanour qui servent aux ONG partenaires. Par exemple de l'ONG catalane Alkaria, dispose de quatre parcelles en culture qui lui permettent de distribuer des palmiers aux femmes veuves, divorcées. Cette association est libre d'utiliser les bénéfices de la vente des dattes de ses parcelles mais, comme toutes les ONG partenaires, elle en fait don à l'association Afanour pour poursuivre le développement du projet dont la pépinière et aux autres projets d'avenir.

- ***Projet économiquement viable :*** *plantations de 20000 pieds de MAJHOUL, variété à haute valeur ajoutée.*

- ***Projet écologiquement durable :*** exploitation collective des ressources hydriques et utilisation de l'énergie solaire.

Compte tenu de l'ampleur du projet et devant les contributions limitées des acteurs de développement locaux (ministère de l'agriculture et de la pèche maritime, l'Agence de Bassin Hydraulique), l'Association s'est appuyée sur ses émigrés, qui ont cherché et facilité le contact avec des ONG internationales.

4 - MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du projet a débuté en 2007 par le creusement de 3 puits, un bassin de stockage de l'eau, l'installation du bassin d'irrigation, et le réseau d'irrigation localisée. Ayant peu de moyens et n'étant pas spécialiste, l'association a puisé dans ses ressources internes, en utilisant les compétences des jeunes diplômés et de la population pour la main d'œuvre.

Le développement du projet se fait progressivement au fur et à mesure de la capacité d'investissement collective via l'association.

Les premières plantations de palmiers dattiers ont permis la constitution d'une réserve en rejets de Majhoul. Ces derniers sont élevés dans une pépinière nouvellement créée pour permettre l'approvisionnement en Majhoul et réduire le coût élevé des vitro plants trop chers pour les petits agriculteurs (450 Dh pieds).

Paroles d'acteurs

« J'ai eu ma licence et je n'ai pas trouvé d'emploi, mais grâce à ce projet, j'ai bénéficié des parcelles et maintenant j'ai une source de revenus. »

Témoignage d'un jeune du Ksar.

LES RÉSULTATS DU PROJET

Ce projet a permis à la population du Ksar de préserver et valoriser ses terres collectives comparativement à d'autres régions du Maroc où les terres collectives constituent toujours un problème épineux et source de tensions continues.

Le système de répartition des terres étant transparent et participatif, il n'existe à ce jour aucune réclamation. Ce résultat démontre que le projet a renforcé la cohésion sociale et la solidarité entre les membres des communautés.

Il a permis également l'exploitation rationnelle des ressources hydriques et la création de 8 emplois au profit des jeunes du Ksar touchés par le chômage.

Par ailleurs, l'amélioration des revenus des agriculteurs suite aux bénéfices générés par ce projet a permis aux agriculteurs d'auto-financer leurs besoins en matériels agricoles pour moderniser leur exploitation.

Nous avons cinq parcelles soit 2000 m². Bien que mon père soit un émigré et ait de l'argent, il est très vieux et ne veut pas investir. J'ai réussi à préparer le terrain, à creuser les trous sur deux parcelles, mais pour le moment, mes frères et moi n'avons pas les moyens de faire le raccordement au goutte à goutte (1500Dh pour les 5 parcelles), ni d'acheter les 1500 palmiers, qu'il nous faudrait (350Dh pièce) encore moins de payer la main d'œuvre (300Dh/H). Ceux qui travaillent déjà leurs terres sont ceux qui ont les moyens.

Un petit propriétaire du Ksar

Paroles d'acteurs

« Lorsque j'ai vu les résultats, cela m'a donné envie de travailler ma parcelle dès cette année ».

L'intégration et l'implication de la femme rurale dans le cadre de ce projet a donné un élan et est un exemple en matière d'équité.

Le projet de développement du Ksar Afanour a eu un effet notable à la fois sur les revenus de la population et sur les liens relationnels entre les différentes couches de la population du Ksar.

L'association mère qui au début s'occupait de multiples activités s'est divisée en plusieurs associations spécialisées. Cette spécialisation a permis d'intégrer plus de membres et une répartition des tâches entre les membres pour une gestion plus efficace et durable du projet.

LES **POINTS FORTS ET PERSPECTIVES** DU PROJET

Ce projet qui a démarré en 2006, peut être considéré comme un modèle de développement et de gestion adaptative des systèmes oasiens, de valorisation des terres collectives au Maroc. Il a bénéficié d'atouts spécifiques : ressources en terres irrigables, ressources en eau existantes et suffisantes, accord des ayants droit des terrains du statut collectif, financement des infrastructures d'irrigation (puits, forages, bassins, plaques énergie solaire, conduites, réseau goutte à goutte), accord sur la variété de palmier dattier à planter, avec contribution de financement d'ONG pour la prise en compte équitable de toute la population du Ksar.

Mais rien n'aurait pu se faire sans :

- Une dynamique collective participative qui réunisse tous les clans, les couches sociales, les tranches d'âge, le genre autour d'un projet porteur,
- Une association leader crédible, composée de membres représentatifs de cette diversité et comptant aussi des sages et des intellectuels, qui par leur persévérance, leur diplomatie ont permis de concrétiser le projet et de résoudre les conflits,
- L'intégrité du président du comité ethnique et son adhésion au bureau de l'association,
- Le rajeunissement du bureau de l'association, qui a ouvert des perspectives sur le futur,
- Des principes de transparence, d'équité, de libre accès à l'information.

Quand l'association Afanour a besoin de nous, on donne un coup de mains, tout le monde vient, on est là on creuse, on nettoie. On écoute ce que demande et propose l'association. On sait qu'elle travaille pour le bien de tous. Je n'ai pas fait d'études. Avant je travaillais comme maçon, ouvrier agricole, quand je trouvais. Avec le projet je travaille à plein temps On est 8 à travailler ici pour les propriétaires des parcelles. Ma femme a obtenu une parcelle et 5 palmiers par une ONG de Catalogne. Cette année elle en aura encore 4. C'est une proposition de l'association, ils ont décidé d'en donner 9 par femme nécessiteuse. Quand les palmiers de ma femme produiront, j'aménagerai ma parcelle. On est patient, on regarde au loin, pour l'avenir de nos enfants.

Jardinier recruté par l'association Afanour

Ce qui a entrainé :

• L'engagement et la forte implication des élus et responsables locaux,

• La mobilisation des émigrés et la venue de plusieurs ONG partenaires,

• Des perspectives telles que l'engagement des partenaires à garantir une commercialisation équitable pour la production attendue.

Pour le moment, le projet s'est surtout concentré sur ses ressources internes et locales en sollicitant peu les services techniques de l'état ni les possibilités de financement nationales. Le projet a fait la preuve de sa crédibilité et de sa faisabilité, il devrait maintenant se saisir de ces opportunités pour renforcer les acquis et améliorer les performances, anticiper sur la commercialisation des dattes...

De nombreuses ressources existent :

• Les subventions de l'état en matière d'investissement dans le secteur agricole,

• La présence d'une nouvelle structure du MAPM pour l'accompagnement des agriculteurs, office national du conseil agricole (ONCA),

• La présence dans la région de plusieurs programmes et projets internationaux (PNUD, Gef, FAO, UNESCO, CTB, et nationaux (PMV, INDH),

• La présence d'unités de conditionnement des dattes dans les zones avoisinantes,

• La présence de diaspora active et crédible pour la valorisation et la commercialisation de la production,

• La présence des universités et d'instituts de recherches (FSTE, FPE, FPO, CRRAE « inra », etc.).

Plus d'infos

ONG Alkaria
www.youtube.com/watch?v=p2PulUFr69Q

LES **CONTRAINTES ET RISQUES** DU PROJET

La lenteur de la mise en exploitation des parcelles individuelles faute :

• de disponibilité des rejets et des vitro plants Majhoul en quantité suffisante,

• du manque de moyens des plus vulnérables pour investir dans leurs parcelles,

• de la rentabilité à long terme des palmiers.

Autant de risques d'abandon et de perturbation de la dynamique collective, d'autant qu'une partie des jeunes continue à migrer.

Le manque de technicité des agriculteurs du Ksar et de l'association présente des risques d'erreurs, par exemple de dissémination de certaines maladies phytosanitaires, de gel pour les plants jeunes...

Bien que les ressources en eau soient suffisantes et leur gestion rationnelle, l'impact négatif des changements climatiques est à anticiper dans cette zone.

LES CLÉS DE RÉUSSITE ET LEÇONS TIRÉES

1. L'implication d'un président intègre, dévoué aux intérêts de la population locale et une association locale dynamique, crédible, jeune, porteuse d'une vision d'avenir.

2. La présence d'un défi collectif de taille-: exploiter les terres collectives au profit de toute la communauté au lieu d'en être dépossédé au profit d'un petit nombre et ainsi assurer le développement durable du douar

3. L'approche participative et la vaste concertation notamment pour les clés de la répartition et l'élaboration du règlement intérieur, qui suppose la transparence dans tout le processus d'attribution des terres et de gestion du projet.

4. L'implication de tous y compris des autorités locales et l'adoption du principe « gagnant-gagnant », qui crée de la cohésion, de la solidarité entre la population du douar et une compréhension mutuelle.

Contact

Association d'AFANOUR pour le développement

Mohamed ABOUALLA, Président de l'association

+212 (0)661844628

Rédaction : Yousra Mahloul, Lahcen Kabiri (AOFEP), Ouafa Abba (ORMVAO), Jamal Mimouni (ANDZOA), Hamza el Moussati (Chambre d'agriculture)

Coordination : Jean-Baptiste Cheneval (CARI)

Mise en page : Géraldine Allemand et Estelle De Marco (CARI)

Production et copyright CARI 2018